

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi portant approbation d'une convention relative au raccordement des sections française et belge du chemin de fer de Douai à Tournai (nommée le 17 février 1880).

17 fév.

MM.

1^{er} BUREAU : PARIS.

2^e — THUREL.

3^e — MASSIET DU BIEST.

4^e — TESTELIN.

5^e — DUBRULLE.

6^e — HUGUET (A.).

7^e — MERLIN (CHARLES).

8^e — BARON LE GUAY.

9^e — DUFRESNE.

4 5
8

1

Séance du mardi 17 février 1880

La séance est ouverte à 5 heures.

Présents : tous les membres.

À l'unanimité de suffrages, sont
nommés :

Président, M. Dufresne.

Secrétaire, M. Auguet.

Rapporteur, M. Chérelis.

La commission décide que
le rapport relatif au raccordement des sections
française et belge du chemin de fer de
Louvain à Tournai, sera déposé par M.
le rapporteur, à la prochaine séance du Sénat
le 23 février prochain.

Le Président

Le Secrétaire

J. Dufresne

Aug. Auguet